



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
Séance du 04 JUIN 2026 à 18 H

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
10	16	12

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Président.

Secrétaire de séance : Charlotte VADEBLE

Administrateurs présents : Jean-Pierre SERRUS, Charlotte VADEBLE, Claire SCHAAF, Solange GHAOUI, Alix DIOP, Maria RAT, Yvette AGARD, Katia MARTINEZ, Nabila RAMDANI, Jean-Marie LEBRE

Administrateurs ayant donné pouvoir : Ludovic JEAN à Charlotte VADEBLE, Lydie MILAD à Claire SCHAAF

Administrateurs absents : Florence LECOCQ, Karine FRASCA, Laurence CHRISTOPHE, Denise LA ROCCA

Délibération N°26/03

OBJET : ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Rapporteur : Jean-Pierre SERRUS

Le code de l'action sociale et des familles précise que « *dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du maire* ».

Le Président propose de nommer Charlotte Vadeblé à cette fonction.

Aucune disposition légale n'imposant une élection à scrutin secret, il est proposé de procéder à l'élection par un vote à main levée.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L123-6,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-21,
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE, à l'unanimité, de renoncer à recourir au scrutin secret et de procéder à cette élection par vote à main levée.

ÉLIT Charlotte VADEBLE à la vice-présidence du Centre communal d'action sociale de La Roque d'Anthéron.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président :

Jean-Pierre SERRUS



La Secrétaire de séance :

Charlotte VADEBLE

Acte rendu exécutoire

Après télétransmission le 15/06/26
Publication/notification le 15/06/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 15/06/2026

Application agréée E-legalite.com